



## Assemblée générale

Distr. générale  
15 décembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-cinquième session

Points 141 et 142 de l'ordre du jour

**Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994**

**Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991**

**Premiers rapports sur l'exécution du budget et prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 2010-2011 concernant le Tribunal pénal international pour le Rwanda et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie**

**Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

**Rectificatif**

**Annexe III, tableau 1**

Veuillez remplacer le tableau 1 par le tableau figurant ci-dessous.



## Annexe III

Tableau 1  
**État actualisé des dépenses du Tribunal pénal international  
 pour le Rwanda au 31 octobre 2010**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objets de dépense</i>	<i>Crédit ouvert pour 2010-2011<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses au 31 octobre 2010</i>
Postes	146 544,2	57 879,2
Autres dépenses de personnel	21 232,3	20 273,2
Émoluments de non-fonctionnaires	9 967,3	4 172,2
Consultants et experts	276,7	40,9
Frais de voyage des représentants	645,0	293,4
Frais de voyage du personnel	3 458,4	4 400,7
Services contractuels	23 829,6	10 705,2
Frais généraux de fonctionnement	13 400,6	4 798,3
Dépenses de représentation	8,3	0,9
Fournitures et accessoires	2 539,5	784,6
Mobilier et matériel	2 553,6	885,5
Aménagement des locaux	388,0	77,1
Subventions et contributions	2 403,0	803,1
Contributions du personnel	18 049,3	10 355,7
<b>Total</b>	<b>245 295,8</b>	<b>115 469,4</b>

<sup>a</sup> Approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 64/239.